



SECTION

DE L'AUDE

CSAL AUDE 26/01/2023

Monsieur le Président

Une nouvelle année commence et pourtant qu'a t'elle de nouvelle ?

Une fois de plus les salariés de ce pays seront malmenés. La réforme envisagée des retraites avec un report du départ de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans et l'augmentation du nombre de trimestres cotisés à 43 ans frappe chacun d'entre nous et fait monter une colère sourde.

Malmenés les fonctionnaires, quand ils continuent de s'appauvrir chaque année, avec une accélération de cette dégradation, et sont confrontés à une inflation des prix du double de l'augmentation dont le gouvernement a bien voulu leur faire l'aumône après des années de gel du point d'indice.

Pour les agents de la DGFIP, cet énième coup confine un peu plus chaque agent dans un ras-le-bol évident et une démission sourde.

Les restructurations permanentes, les réformes, les mobilités géographiques et ou fonctionnelles, les charges de travail en inadéquation avec la réalité du terrain, les soi-disant gains de productivité, les suppressions d'emploi, la violence des usagers, l'incertitude sur le devenir des missions, la liste est longue, dramatiquement longue.

Et maintenant la peine s'allonge, deux ans de plus à vivre cette désolation. Oui malmenés les agents de la DGFIP, la lassitude gagne partout dans les services, mais en plus au quotidien chacun exerce sa mission avec la même frustration et le sentiment d'être quantité négligeable.

41,26 % de grévistes à la DDFIP de L'AUDE le 19 janvier. Ce taux démontre , que les agents de la DGFIP s'estiment spoliés de leur temps, de leur vie sans compensation hormis une somme d'impératifs de moins en moins décente.

Dans ce CSA nous traiterons du volet emploi 2023. Encore 6 suppressions d'emploi pour notre département (3 C et 3 B) Ce chiffre paraît faible, mais les services concernés le vivront mal.

Nous espérons que cette année personne ne sera touché individuellement et ne soit obligé de faire une mutation d'office.

Sur quels critères, s'est basée la direction locale pour déterminer les services concernés ?

Parallèlement, Il y a 2 créations d'emploi, mais elles correspondent au transfert du travail de gestion de la taxe d'urbanisme. Nous n'avons aucun élément pour vérifier si ces 2 emplois supplémentaires correspondent à la charge de travail effective.

Nous avons aussi des transferts d'emploi dans les grades les plus élevés de notre direction. + 1 AFIPA et +1 IP et -2 IDIV classe normale. Comprenne qui pourra car là aussi nous n'avons aucun élément qui les justifie.

Notre syndicat votera bien évidemment contre le projet emploi 2023.

Par ailleurs, nous estimons qu'une durée prévisionnelle de 2 heures pour cette réunion est largement insuffisante. Il s'agit de la première convocation du CSAL et benoîtement nous pensions qu'il était prévu une présentation de la part de la direction de cette nouvelle instance. Nous allons siéger, alors que le règlement intérieur du Csal ne sera pas voté. Nous ne savons donc pas les règles qui doivent être respectées.....

Le dialogue social entre syndicats et direction a été galvaudé au dernier trimestre 2022 . 2023 devra être l'année d'un dialogue social retrouvé au sein de la DDFIP de L'Aude.

Enfin, nous sommes le 26 janvier 2023. 3 membres de la direction (1 AFIP et 2 AFIPA) ont été mutés hors département entre mi-octobre et début décembre par la Direction Générale. Et comme sœur Anne nous ne voyons rien venir. Il semblerait qu'il n'y ait pas de première affectation prévue avant avril et les dernières arrivées auront lieu sans doute en septembre. Ceci est complètement anormal , nombre d'agents pensent que c'est du mépris de la part de notre administration centrale.....